

Image not found or type unknown



droit sur les crédits à la consommation

Par **aurel360**, le **09/11/2008** à **16:30**

Bonjour, voila, j'ai fais un crédit à une société de crédit par l'intermédiaire d'un magasin, et voila plusieurs mois que mes mensualités n'ont pas été prélevées, en fait j'ai rien commencé à rembourser. est ce que le magasin a bien validé le dossier? je n'ai pas de nouvelles. ma question est: si mon dossier est passé à la trappe, auront-il le droit de me réclamer l'argent si le delai est trop long? merci